



L'édito

Bienvenue à Neuchâtel !

C'est oui ! Les citoyennes et citoyens de Peseux ont décidé dimanche d'unir leurs forces avec leurs voisins de Corcelles-Cormondrèche, Neuchâtel et Valangin, contribuant à écrire l'histoire de notre ville et de notre canton.

Ce vote est l'aboutissement d'une campagne politique passionnée et pleine d'énergie. Cette passion, cette détermination, nous les investirons pleinement dans la

construction de notre nouvelle commune. Tous ensemble, dans le partage de nos intelligences et de nos compétences.

Avec 45'000 habitants, la nouvelle commune deviendra, tant sur le plan économique que touristique et résidentiel, un véritable moteur de l'agglomération. Son poids s'en trouvera renforcé dans les décisions cantonales et elle fera entendre sa voix à l'échelle nationale. Elle continuera à promouvoir le

développement durable, tout en tissant de nouveaux liens de proximité et en apportant de nouveaux outils de démocratie locale.

Avec des ambitions et un enthousiasme qui, nous en sommes convaincus, seront porteurs d'un dynamisme qui profitera à l'ensemble de notre région.

Le Conseil communal

Publicité

swiss made  **GINDRAUX**
Fenêtrier[®]

 Tradition & Qualité

 **www.gindraux.ch**

Maîtrise fédérale

Tecaro

Sanitaire **Chauffage**

0848 000 105

Mise en Scène
décoration d'intérieur

Matthieu Schmid

Pierre-à-Mazel 51
2000 Neuchâtel

tél. 032 757 13 73
fax 032 757 13 83

www.decoration-dinterieur.ch
info@schmidmiseenscene.ch

 Mise en Scène Sàrl



De la coupe à la décoration

Un sapin qui a une histoire

Il est arrivé! Lundi, les passants mais aussi les abonnés de la page Facebook de la Ville ont pu admirer en direct l'élévation impressionnante du grand sapin de Noël devant l'Hôtel communal. Ce roi des forêts de 19 mètres arborera ses décorations lumineuses jusqu'au 6 janvier.

Ce sapin blanc de deux tonnes provient des forêts des Joux, propriété de la Ville de Neuchâtel. «Abies alba» – son nom en latin – a poussé sur le sommet de la colline au Nord des Ponts-de-Martel au lieu-dit Le Plan Calame à une altitude de 1240 mètres. «Son emplacement au bord d'un chemin forestier a permis de venir le chercher avec un camion remorque de 22 mètres », explique l'ingénieur forestier de la Ville, Jan Boni. Le choix d'un sapin de Noël n'est jamais le fruit du hasard. Ce spécimen, âgé de 60 ans au moment de sa coupe, avait été repéré dès son plus jeune âge pour la beauté et la régularité de ses branches.

L'abattage, par le service des forêts, a donc été mené avec le plus grand soin, à l'aide d'une grue pour éviter que le sapin ne casse ses branches en tombant. «Le transport de l'arbre a nécessité une autorisation pour transports spéciaux et le convoi a été escorté par deux véhicules de la Police neuchâteloise de la ferme de la Grande Joux jusqu'à la rue des Terreaux», précise Jan Boni. L'équipe des Parcs et promenades de la Ville a ensuite monté et décoré le sapin, un travail de longue haleine qui se terminera jeudi.

Après les fêtes, le sapin sera démonté sur place et ses copeaux alimenteront le chauffage à distance du Mail. (eg)



Mardi, les premières guirlandes étaient posées. • Photo:SP

Le petit guide du savoir-vivre en forêt vient d'être publié dans toute la Suisse

Bienvenue en forêt!

A l'initiative de la Communauté du travail pour la forêt, vingt organisations suisses, dont fait partie la Ville de Neuchâtel, ont élaboré un petit guide du savoir-vivre en forêt. Sous forme de brochure, il répertorie dix recommandations, joyeusement illustrées. Une manière d'inviter tous les usagers de la forêt à respecter cet environnement, ses habitants et ses visiteurs. En ville de Neuchâtel, où la forêt de Chaumont voit défiler quantité d'utilisateurs au quotidien, le petit guide se profile comme un merveilleux outil pour les aider à cohabiter en toute harmonie.

«De plus en plus de personnes vont se ressourcer en forêt, avec des points de vue et des motivations très différentes. Des conflits peuvent alors émerger, que ce soit entre les promeneurs et l'écosystème, entre les promeneurs et les propriétaires forestiers ou encore entre les promeneurs eux-mêmes», indique la Communauté du travail pour la forêt dans un communiqué paru le 22 novembre. Beaucoup de ces conflits pourraient être évités en adoptant quelques principes simples. D'où l'élaboration du petit guide de savoir-vivre en forêt (voir encadré).

En forêt de Chaumont

Chaumont est le cas typique d'une forêt proche d'une agglomération où se rencontrent quantité d'utilisateurs différents. Promeneurs de chiens, cyclistes, joggeurs, riders, randonneurs, naturalistes, botanistes, cavaliers ou familles en pique-nique sont autant d'usagers qui doivent cohabiter au quotidien, en particulier à la belle saison. «Pour mesurer la satisfaction des utilisateurs de la forêt de Chaumont,



Les illustrations du petit guide du savoir-vivre en forêt sont signées par l'artiste Max Spring.

la Ville de Neuchâtel a mené un sondage auprès de ses habitants, en 2013. Il en est ressorti deux problématiques: les propriétaires de chiens qui laissent leur animal en liberté et les cyclistes qui surgissent de nulle part causant de l'insécurité», note Jan Boni, ingénieur forestier communal. En ce sens, le petit guide offre un excellent moyen de rappeler quelques principes de base à respecter pour une meilleure cohabitation. «Il fera d'ailleurs l'objet d'une action de sensibilisation au printemps prochain», précise Jan Boni.

La Ville de Neuchâtel possède deux domaines forestiers. Le cantonnement de Chaumont, qui s'étend sur 794 hectares, borde les hauts de la ville. Celui des Joux, de 751 hectares, se situe sur la commune des Ponts-de-Martel. Les deux domaines sont accessibles à pied et offrent un large choix de sentiers pédestres. Pour rappel, la forêt neuchâteloise est multifonctionnelle, avec des fonctions protectrice, économique, sociale et de maintien de la biodiversité. (ak)

Fini les faux pas en forêt!

Le petit guide du savoir-vivre en forêt liste dix recommandations à suivre pour que la forêt reste un havre de paix pour tout un chacun. Voici un petit aperçu des principes à respecter:

Sur les chemins et les sentiers nous resterons

La forêt est l'habitat des plantes et des animaux. Pour ne pas les déranger, utilisons les chemins et les sentiers existants. Dans la forêt de Chaumont, ce principe est très important pour le rajeunissement des arbres. «Si les usagers piétinent sans cesse le sol en dehors des chemine-

ments, le rajeunissement ne peut pas s'installer», commente Jan Boni.

Ni traces ni déchets, nous ne laisserons

La forêt, les bancs et toutes les autres infrastructures ont un propriétaire. N'abandonnons pas nos déchets et ne blessions pas les arbres. «Les utilisateurs sont priés de ne pas laisser traîner leurs déchets sur le sol et de les emporter à la poubelle la plus proche. C'est un refrain qu'il est utile de répéter inlassablement», note l'ingénieur forestier communal.

Branchages, fruits et champignons, point nous n'amasserons

La loi autorise le ramassage, dans des quantités raisonnables, de plantes, de champignons, de baies, de noix ou encore de branches et de pives. Soyons attentifs aux réglementations locales et cueillons avec modération. «Les stères de bois de chauffage ne doivent pas être emportées», rappelle Jan Boni.

Fraîchement sorti de presse, le petit guide du savoir-vivre en forêt peut être commandé et téléchargé au format pdf sur www.waldknigge.ch



Le groupe neuchâtelois The Rambling Wheels vernit son nouvel album vendredi 7 décembre à la Case à chocs

The Rambling Wheels dans les étoiles

La fin du monde est proche. Une invasion extraterrestre menace de tout faire disparaître. Le tout nouvel album des Rambling Wheels revisite «La Guerre des mondes» d'Orson Welles, auteur du canular radio qui avait terrorisé l'Amérique à la fin des années 1930. Musicalement très abouti, ce sixième album se compose de douze morceaux tantôt mélancoliques, tantôt survoltés. Les Neuchâtelois dévoileront «Radio Reverse» vendredi 7 décembre à la Case à chocs. A ne pas manquer!

Avant de l'adapter au format cd, les Rambling Wheels ont revisité l'œuvre d'Orson Welles à travers «Interstellar Riot», un opéra pop présenté en avril 2017 au Théâtre du Passage. «Nous avions envie de mettre plus de théâtre dans notre musique. Comme nous sommes fans de science-fiction, nous avons choisi une œuvre déjà existante en lien avec la radio», indique Bastien Bron, batteur du groupe. Après avoir brillamment passé l'épreuve du théâtre, le quartet s'est mis au défi de composer un album concept sur la base de ce spectacle musical. Le résultat est réussi: il en ressort un album de douze titres voué à surprendre le public entre sons d'une autre époque et mélodies entraînantes.

Enregistrement à Bruxelles

Pour enregistrer leur nouvel album, les quatre Neuchâtelois sont partis en Bel-



Avec «Radio Reverse», les Rambling Wheels livrent un album très différent des précédents.

• Photo: David Houcheringer

gique. «Nous avons besoin d'une coupure, de nous isoler», confie le chanteur Raphaël Weber. Pendant deux semaines, tous les membres du groupe se sont retrouvés dans une seule pièce, au studio de la Savonnerie à Bruxelles. «On savait exactement ce que l'on voulait pour cet album. Sur place, nous avons pu utiliser du vieux matériel, comme d'anciens synthétiseurs, pour apporter des effets sonores d'un autre temps. Les producteurs belges

Daniel Bleikolm et Maxime Steiner ont apporté la touche finale», ajoute Raphaël Weber. Pour passer de l'opéra pop à un album douze titres, le groupe a dû faire des choix, supprimer complètement des morceaux. «Il a fallu se monter radical, mais finalement les choix se sont imposés assez naturellement pour vraiment aller à l'essentiel», résume Bastien Bron. «Idéalement, l'album s'écoute d'une traite», renchérit le chanteur du groupe.

notoriété en Suisse romande et allemande. En attendant le concert du 7 décembre à la Case à chocs, l'album est disponible à l'Espace 032 ou sur www.theramblingwheels.bandcamp.com, tandis que le clip «Bubbles of time» est également visible sur le net. Toujours soigné, l'aspect visuel occupe une place importante pour le groupe neuchâtelois. (ak)

• Infos www.theramblingwheels.ch



Agenda culturel

Galleries et musées

Musée d'art et d'histoire MAHN, (espl. L.-Robert 1), ouverture ma à di, de 11h à 18h. www.mahn.ch. Exposition «Made in Neuchâtel. Deux siècles d'indiennes» jusqu'au 20.05.19; visite commentée de l'exposition, ma 04.12 à 12h15; démonstration publique des trois automates Jaquet-Droz, di 02.12 à 14h, 15h et 16h.

Galleries de l'histoire, Antenne du MAHN, (Av. DuPeyrou 7), tél. 032 717 79 20, www.mahn.ch. Ouvert me et di, de 14h à 16h ou sur rdv (sauf les jours fériés).

Muséum d'histoire naturelle MHN (rue des Terreaux 14), ouverture ma à di, de 10h à 18h. www.museum-neuchatel.ch. Exposition «Pôles, feu la glace» jusqu'au 18 août 2019; *Week-end de l'Antarctique*, sa 01.12, de 18h à 20h, SPI-Dating (activité sur inscription: info.museum@unine.ch) avec des chercheurs spécialisés ayant travaillé en Antarctique; de 21h à 2h, Silent Doudoune; di 02.12 de 10h à 18h

avec à 10h30 contes pour enfants, à 11h, visite guidée spéciale Antarctique (sur inscription) et à 16h conférence de Samuel Jaccard «Le réchauffement climatique expliqué aux enfants».

Musée d'ethnographie MEN (rue St-Nicolas 2-4), ouverture ma à di, de 10h à 17h. www.men.ch. Exposition «L'impermanence des choses», brunch et visite guidée de l'exposition, di 02.12 à 11h, réservation au 032 717 85 60 ou [reception.men\(at\)ne\(dot\)ch](mailto:reception.men(at)ne(dot)ch).

Jardin botanique de Neuchâtel (Peruis-du-Sault 58), ouverture 7j/7, de 10h à 18h. www.jbneuchatel.ch. Exposition «Objets de cultures. Ces plantes qui nous habitent» jusqu'au 2 décembre 2018.

Atelier des musées
Informations et inscriptions sur www.atelier-des-musees.ch ou 032 717 79 18.

Jardin botanique
• «Les grands migrants» atelier 7 à 10 ans, me 12.12 de 14h à 15h30 et atelier 4 à 6 ans, me 05.12 de 14h à 15h30.

MAHN

• «Inspirations indiennes» atelier 7 à 11 ans, me 30.01 de 14h à 16h et atelier 4 à 6 ans, me 28.11 de 14h à 15h30.

• «Traces et empreintes» atelier 4 à 6 ans, me 16.01 de 14h à 15h30.

• «Biscuits à la mode indiennes» atelier 7 à 11 ans, me 05.12 de 14h à 16h et atelier 4 à 6 ans, me 12.12 de 14h à 15h30.

• «Atelier de gravure» atelier dès 16 ans, sa 08.12, de 11h à 17h.

MHN

• «Il fait froid en hiver!» atelier 4 à 6 ans, me 09.01 de 13h30 à 15h.

• «Aïe, ça chauffe!» atelier 7 à 10 ans, me 23.01 de 15h30 à 17h.

MEN

• «La momie en bonne compagnie» atelier 7 à 10 ans, me 16.01 de 14h à 16h.

Divers

Concert de la Collégiale (Collégiale),

Simon Peguiron donnera son 4^e concert de l'intégrale de César Franck, 3 chorals pour orgue, ve 30.11 à 18h30.

Salon du Bleu Café (Fbg Lac 27), je 29.11, soirée Culture Nomade avec «Lamori Vostri» à 20h; ve 30.11, concert rock caritatif en faveur de l'Association Kasnoma avec «Rolf & the Biotope» et «LasKaze» à 21h30. www.bluegasoline.ch.

CAN, centre d'Art Neuchâtel (Moulins 37), Sympathie, soirée Performance III - Carte blanche Madeleine Amsler & Laurence Wagner, sa 01.12 dès 18h30. www.can.ch.

Tour de Diesse, galerie d'art (rue du Château 6), exposition de peinture de Jean Pierre Béguelin jusqu'au 15.12. www.tourdediesse.ch.

Péristyle de l'Hôtel de Ville, exposition itinérante «Matière grise» sur le réemploi créatif des matériaux usés en architecture du 4 au 15.12, vernissage me 05.12 à 18h.

 L'actualité culturelle

Effacement(s)



Dans sa nouvelle exposition, la Galerie C réunit cinq artistes contemporains qui pratiquent, chacun à leur manière, l'effacement. Présentant des œuvres de Jérémie Bennequin, Luc Andrié, Xavier Bauer, Mingjun Luo et Michael Rampa, le parcours se veut une « invitation à appréhender notre rapport entre

mémoire et désir au travers du geste de dissolution ». A l'image, une œuvre intimiste de Mingjun Luo, « Tu es un arbre » (2018).

A voir jusqu'au 22 décembre à la Galerie C, ouvert l'après-midi du mercredi au dimanche. Visite guidée le mercredi 5 décembre à 18h.

Café littéraire

Dans le cadre des Lundis des mots, l'écrivain chaud-fonnier Thomas Sandoz viendra parler de son dernier livre, « La Balade des perdus », un road trip à l'humour corrosif qui narre l'épopée en minibus de quatre adolescents handicapés dans les Alpes, sous la houlette de leur éducatrice. Un septième roman, qui, derrière le burlesque, livre une satire mordante de l'obsession contemporaine pour la performance.

Lundi 3 décembre à 18h30 à la Bibliothèque publique et universitaire, Salle de lecture.

Sous les pavés, la plage



Comment faire un spectacle sur Mai 68, cinquante ans plus tard? Comment évoquer cette page d'histoire sans réfléchir sur ce qui s'est réellement passé ou ce qui n'a pas eu lieu? Et, surtout, sur ce qu'il en reste aujourd'hui? Telles sont les questions au centre de « Nos murs ont la parole », une création du théâtre Tumulte sur des écrits de Bernadette Richard, Alexandre Caldara, Leslie Kaplan et Jean-Claude Idée. Le spectacle réunira sur scène Christine Brammeier, Monique Ditisheim,

Jean-Philippe Hoffman, Philippe Thoney, Angela Invernizzi, Luce Steigmeyer, Emmanuel Paxon DuPasquier et Isabelle Bonillo, qui signe la mise en scène.

Du 29 novembre au 9 décembre au théâtre Tumulte, rue Erhard Borel 13, du jeudi au samedi à 20h et le dimanche à 17h. Réservation: 032 725 76 00 ou www.tumulte.ch.

Noël en fanfare

L'Association musicale Neuchâtel – St Blaise donne ce week-end son traditionnel concert de l'Avent. Sous la direction de Silvia Fadda Baroni, cette harmonie d'une trentaine de musiciens interprétera un choix d'œuvres variés, dont la musique de séries telles que Games of Thrones ou Peter Gunn. Le Junior band et le groupe de tambours monteront également sur scène.

Dimanche 2 décembre à 17h au Temple de la Coudre.

 Entre le Ziste et le Zeste nous emmène en cure thermale à Bath

Une opérette de poche

Pour sa quatrième création, la jeune compagnie neuchâteloise Entre le Ziste et le Zeste s'empare d'une opérette d'André Messager pour en livrer une version « de poche », rafraîchissante et pleine de peps. Elle nous emmène sur les traces de « Monsieur Beaucaire », un énigmatique barbier français qui s'installe avec son ami Molyneux dans une station thermale anglaise peuplée d'aristocrates excentriques, pour y séduire la belle et inaccessible Lady Mary.

Créé en 1919 à Londres puis adapté en version française, « Monsieur Beaucaire » a connu un grand succès jusque dans les années cinquante, avant de tomber dans l'oubli. « C'est une opérette étonnante, qui nous a séduit tant par la beauté de sa musique, à la fois séduisante et raffinée, que par sa dimension non-conventionnelle », explique l'un des jeunes artistes de cette troupe professionnelle, le baryton Léonard Schneider. On passe en effet sans crier gare de la comédie enjouée au lyrisme d'une grande histoire d'amour au fil de cette opérette, qui évite les clichés du genre en mêlant des registres très contrastés.

Six voix et un piano

Dans la ligne de leurs précédentes créations, les jeunes chanteurs et



La jeune troupe d'Entre le Ziste et le Zeste. • Photo: Lauréline Dartiguepeyrou

comédiens professionnels d'Entre le Ziste et le Zeste se sont emparés de « Monsieur Beaucaire » pour en faire une version « de poche », sans chœur ni orchestre. « Nous avons raccourci l'œuvre pour lui donner un rythme qui parle au public actuel et réécrit les dialogues pour les moderniser », poursuit Léonard Schneider. Car la petite troupe en est convaincue: ce n'est qu'en l'adaptant au goût du jour que l'art lyrique restera vivant.

Mise en scène par Matthieu Alexandre, le spectacle réunira sur

scène six jeunes chanteurs lyriques d'ici et d'ailleurs, à savoir Léonard Schneider, Vincent Steiner, René Covarrubias Ibanez, Alice Grandjean, Coline Fassbind et Barbara Delagnes. La partition musicale sera assurée, au piano, par Marc Golta. (ab)

Du 30 novembre au 2 décembre au théâtre de la Poudrière, vendredi et samedi à 20h, dimanche à 17h. Réservations: par mail à info@ziste-zeste.ch ou par téléphone au 079 365 29 19.



Chronique culturelle

Ix crème à Evolojazz

Il a pris pas mal de bouteille le kid du Val-de-Ruz (au sens figuré bien entendu)! Tout juste rentré d'une tournée d'une trentaine de dates dans l'entier du Royaume-Uni en première partie des mythiques Wishbone Ash, Félix Rabin, 23 ans, a donné un fantastique concert vendredi soir à Evologia. En véritable patron, ce jeune musicien autodidacte de génie a emmené son band – un guitariste, un bassiste et un batteur, renforcés en l'occurrence par un trompettiste et un saxophoniste – à la conquête du public avec beaucoup d'aisance et de plus en plus de feeling. Et quand Félix reprend Hendrix et improvise à n'en plus finir, c'est du délire! L'avenir du kid du Val-de-Ruz, qui interprète désormais essentiellement ses propres compositions, s'annonce brillant. Une tournée en Allemagne avec Wishbone Ash (à confirmer) et l'enregistrement de quelques titres en studio à L.A. dans l'immédiat... Ce gars-là, quand il joue, il nous fait juste penser au leader des Cream qui sortaient en 1968 l'inoubliable « Crossroads ». Qui? Le boss en personne, Eric Clapton... Encore un peu de travail, Félix! Une voie royale s'ouvre à toi!

Patrice Neuenschwander

Publicité

ORDIFUTÉ
INFORMATIQUE SARL

Maintenance · Dépannage
Support · Formation
Téléphonie IP · Réseaux
Gestion PME

  

Christian Studer www.ordifute.ch
2000 Neuchâtel 032 846 13 40

 **EMERY** Ecoute
Respect
Disponibilité
Pompes Funèbres

10 ANS
2008 - 2018


Bernard Emery

**10 ans d'entreprise
25 ans d'expérience**
pour les familles de toute région

Une ÉCOUTE pour comprendre les attentes
Du RESPECT pour les défunts et les familles
La DISPONIBILITÉ pour rassurer et entourer



Un accompagnement calme et personnalisé
Un professionnalisme discret et efficace

Bureau à HAUTERIVE Représentation à COLOMBIER
032 754 18 00 032 841 18 00
24h/24 • 7j/7 www.emery-pf.ch

L'importance du vert à Noël

Ça y est, l'hiver est bel et bien là. Avec lui, les arbres se dénudent, à quelques exceptions près. Et c'est de ces exceptions qu'il est question ici, car les plantes qui conservent leur feuillage ont toujours revêtu une importance très particulière à la période des fêtes de fin d'année. Des traces de ce passé sont encore présentes aujourd'hui. Des couronnes de l'Avent jusqu'au baiser sous le gui, revisitons ces traditions sous l'angle de la botanique.

Si l'origine des couronnes de l'Avent n'est pas très claire, elles symbolisent l'approche de Noël. Les rameaux de plantes à feuillage persistant utilisés pour fabriquer la couronne marquent la continuation de la vie, tandis que les 4 bougies, allumées une à une chaque dimanche avant Noël, seraient un compte à rebours, d'où le nom Avent qui signifie «venue, arrivée». L'épicéa (*Picea abies*), le sapin (*Abies alba*), le lierre grimpant (*Hedera helix*), le gui (*Viscum album*), le laurier (*Laurus nobilis*) ou encore le houx (*Ilex aquifolium*) sont autant de plantes qui sont utilisées pour la confection des couronnes. Allons à la rencontre de quelques-unes de ces «immortelles».

L'épicéa, le sapin et le houx

Bien avant le christianisme, le sapin et l'épicéa étaient utilisés comme symbole du renouveau en hiver, si bien que l'épicéa, considéré comme «l'arbre de la naissance», serait associé au 24 décembre selon le calendrier celtique des arbres. Il était coutume d'en abattre un avant les fêtes de Noël et de le décorer de friandises et de bougies. Jusqu'au milieu du 19^e, cette tradition s'opposait aux principes ecclésiastiques, bien qu'aujourd'hui elle soit largement répandue.

Avec ses baies rouges et son feuillage vert brillant, le houx porte les couleurs de Noël. La veille de cette fête, on en suspendait ses rameaux, munis de baies, dans les étables ou les maisons pour éloigner les mauvais esprits. Les germains en garnissaient leur demeure pour célébrer les esprits de la nature, tandis que les chrétiens y ont vu la souffrance du Christ par les épines de ses feuilles et le rouge sang de ses baies. A noter qu'Hollywood veut dire la «colonne de houx».

Le laurier et le gui

Confectionnée avec un autre arbre à feuillage persistant, typique de la région méditerranéenne, la couronne



Epicéa, sapin, houx : les rameaux de plantes à feuillage persistant utilisés pour fabriquer les couronnes de l'Avent marquent la continuation de la vie. • Photo:PX-Here

de laurier représenterait la victoire et est associée étymologiquement à Bacchauréat, «baccha» désignant les fruits du laurier, et «lauréa» de *Laurus*, laurier. Plante hémiparasite, le gui quant à lui pousse sur différentes espèces ligneuses. Depuis les Commentaires sur la Guerre des Gaules écrit par Jules César, on l'associe facilement aux druides et aux traditions celtiques. Selon la légende, il était récolté avec une serpe d'or, sur un chêne de préférence, et il protégeait des mauvais esprits, tout en symbolisant la fertilité dû à son feuillage toujours vert en hiver. C'est peut-être de ces caractéristiques qu'est apparue la tradition du baiser sous le gui le jour de la Saint-Sylvestre, geste porteur de chance en amour. Autre plante, grimpante celle-ci, enlaçant les tuteurs ligneux, le lierre serait chez les écrivains un symbole d'amour éternel.

Le buis, l'éternel mortel

Parmi les «éternels», nous pourrions évoquer le genévrier (*Juniperus* sp.), le cyprès (*Cupressus* sp.) ou l'if (*Taxus baccata*), arbre de vie et de mort qui ferait l'objet d'une chronique à lui seul. Plus discret, mais bien présent dans les régions méditerranéennes et largement planté, le buis (*Buxus sempervirens*) est un arbuste qui croît très lentement, mais qui peut atteindre 8 mètres

de haut s'il n'est pas taillé. Ses fleurs, qui sont si petites et discrètes et ne poussent que sur des individus non taillés, lui ont valu le symbole de chasteté chez les grecs. Pourtant, son feuillage se renouvelant sans cesse – d'où son nom scientifique «sempervirens» – son bois très dur et sa croissance très lente, l'ont associé à l'immortalité. C'est certainement pour cette raison que ce symbole fut repris par le christianisme pour célébrer la résurrection du Christ durant la fête des rameaux. Malheureusement, le buis n'est aujourd'hui plus éternel. Ses feuilles disparaissent peu à peu, décimées par la pyrale du buis (*Cydalima perspectalis*), ce papillon nocturne originaire d'Asie, qui a été observé en 2010 en Suisse et qui depuis, fait des ravages.

Dimanche 2 décembre, 16h-20h: finissage de l'exposition «Objets de cultures. Ces plantes qui nous habitent».

Elodie Gaille

Le feu du renouveau

Losar pour le Tibet, Norouz pour la culture perse, Chuseok pour la Corée du Sud, la Samain pour les celtes, autant de célébrations du Nouvel-An où l'on retrouve le feu et/ou la flamme, symbole du retour des beaux jours, espoir de bonnes récoltes ou de chance pour l'année à venir. Qu'en est-il chez nous?

D'origine pré-chrétienne, la fête du solstice d'hiver était célébrée également par le feu et la lumière, pour annoncer le retour du soleil. Cette fête à la symbolique très forte pour les populations d'Europe a été reprise pour fêter la naissance du Christ, qui

symbolise également le renouveau, l'espoir, pour le monde chrétien. Au Moyen-Age, il était de coutume d'offrir aux vassaux des bûches de bois, de hêtres ou de chênes de préférence, afin qu'ils puissent se chauffer pendant cette période froide, et d'ouvrir ses portes aux pauvres pour partager avec eux la chaleur du foyer. Une fois bénie par le prêtre à l'église, une torche passait de maisons en maisons pour allumer les fameuses bûches de Noël, placées dans la cheminée. Recouverte de lichens ou de mousses, on prêtait aux cendres de cette ancestrale bûche de Noël des propriétés magiques.





Le « oui » de Peseux ouvre des perspectives positives pour l'avenir de toute la région du littoral

La nouvelle commune se construira à qua

Ce dimanche 25 novembre restera dans l'histoire du canton. Le oui d'une majorité des habitants de Peseux à la fusion de Neuchâtel ouest permettra la naissance d'une nouvelle commune de 45'000 âmes, composée des territoires de Corcelles-Cormondrèche, Neuchâtel, Peseux et Valangin. Cette fusion qui verra finalement le jour est porteuse d'un élan de dynamisme qui profitera à l'ensemble du canton.

Appelés aux urnes ce dimanche, les citoyens de Peseux ont accepté par 54,56% d'unir leur destin avec les communes de Corcelles-Cormondrèche, Neuchâtel et Valangin, lesquelles avaient déjà approuvé ce projet de fusion le 5 juin 2016. A Peseux, où la votation avait été annulée une première fois à la suite d'une décision du Tribunal fédéral (notre édition du 14 novembre dernier), le taux de participation s'est élevé à 48,81%. «C'est un moment historique pour notre région, s'est réjoui la conseillère communale de Neuchâtel, Violaine Blétry-de Montmollin. Par leur vote, une majorité des Subiéreux ont fait le choix de rejoindre une communauté de 45'000 habitants. Cette fusion est réjouissante pour l'avenir de toute notre région du littoral mais aussi un signal positif pour tous les autres projets de fusion.»

« Ensemble nous avons la capacité de financement pour assumer les investissements planifiés dans chacune des quatre communes. »

Valoriser l'identité de chaque localité

La nouvelle commune de Neuchâtel, qui verra le jour au 1^{er} janvier 2021, sera de taille à investir dans les chantiers nécessaires tout en offrant des prestations de proximité et une haute qualité de vie à ses habitants, dans les quatre coins de ce nouveau territoire. Pour Aurélie Widmer, conseillère communale de Valangin, «C'est un oui à l'avenir de notre village! Nous pourrions aussi imaginer une suite à nos projets avec plus de sérénité.»

Loin de l'image d'une ville qui absorbe les villages environnants, la nouvelle commune prendra grand soin de valoriser l'identité de chaque localité, qui gardera son nom et ses armoiries. Les panneaux indicateurs à

l'entrée des villages indiqueront simplement «Corcelles-Cormondrèche, commune de Neuchâtel». Dans les correspondances postales, le code et la localité resteront inchangés (ex. 2034 Peseux).

« Cette fusion doit permettre d'insuffler un élan positif aux réformes cantonales en cours et de profiler notre région de manière compétitive face aux cantons voisins. »

«La fusion permet de réunir les forces mais n'a pas pour vocation de balayer les quartiers, les particularités et les identités de chacun des villages au profit d'une plus grande entité. Le but d'une fusion est de gagner en efficacité et en cohérence», précise Thomas Perret, conseiller communal de Corcelles-Cormondrèche.

«Je suis heureuse et confiante pour mon village. Cette fusion apportera un élan dynamique, sans pour autant lui faire perdre son identité. Il est toujours plus efficace et pertinent de réfléchir ensemble aux problématiques qui nous concernent, comme la traversée de Peseux», réagit Patricia Sorensen, coprésidente du comité profusion de Peseux.

Quant à l'Etat de Neuchâtel, il salue l'acceptation de la fusion par la population de Peseux. Il accordera à la nouvelle commune un montant de 8,2 millions de francs, comme il l'avait promis avant le vote de 2016 en vertu des dispositions alors en vigueur.



Les représentants des autorités de Corcelles-Cormondrèche, Neuchâtel et Valangin, qui avaient dé



Questions à Violaine Blétry-de Montmollin, conseillère communale en charge de l'agglomération

Le vote favorable de la commune de Peseux est un premier pas vers la nouvelle commune, mais concrètement tout reste à faire. Comment va s'organiser le travail?

Après la décision du Tribunal fédéral d'annuler la votation de Peseux, nous avons relancé le comité de pilotage, composé de deux conseillers communaux par commune. Il se réunira à nouveau prochainement pour organiser les travaux des deux prochaines années. Des groupes de travail spécifiques à des thématiques

verront certainement le jour. Tout l'enjeu consiste à assumer en parallèle la conduite de nos communes respectives tout en gardant à l'esprit une optique de communes réunies. Durant la campagne de la votation de Peseux, plusieurs craintes ont été exprimées par ses habitants. Les conseillers communaux des quatre communes les ont entendues et travailleront main dans la main pour construire la nouvelle entité en tenant compte des préoccupations de la population.

Durant ces derniers mois, les trois autres communes ont mis en avant tous les avantages de fusionner avec Neuchâtel. Et pour les habitants de la ville, quels sont les avantages de ce mariage?

L'avantage réside avant tout dans l'aménagement du territoire. La nouvelle commune hébergera près d'un habitant sur quatre et un emploi sur trois du canton. Elle continuera donc pleinement à asseoir son rôle de moteur de l'agglomération, afin de faire rayonner tout le canton

au-delà de ses frontières. C'est encore une fois le canton qui bénéficiera de la fusion. Jamais encore réussi à s'unifier, le canton changera la dynamique de son développement peut-être de l'ancien processus de fusion du canton, à l'image de la commune et de la commune. Les travaux ont entamé des projets d'un possible rapprochement. La fusion doit aussi p

tre dans le respect de tous



à approuvée la fusion, ont laissé éclater leur joie dimanche à l'annonce du résultat de la votation de Peseux. • Photo: Stefano Iori

Suite des opérations

Le comité de pilotage, composé de deux représentants des exécutifs de chacune des quatre communes, devra maintenant s'atteler à la transition vers la nouvelle entité et convoquer des élections communales qui seront organisées en principe en juin 2020. « Il s'agira en particulier de reprendre la convention de fusion et de l'adapter au goût du jour », relève Violaine Blétry-de Montmollin. La volonté des exécutifs de Corcelles-Cormondrèche, Neuchâtel, Peseux et Valangin est de continuer à travailler ensemble afin que chacun des quatre partenaires puissent apporter sa pierre à l'édifice. « Afin d'assurer la transition jusqu'à la naissance de la nouvelle commune au 1^{er} janvier 2021, les autorités actuelles verront leur mandat prolongé de six mois, depuis les élections communales de juin 2020 jusqu'au 31 décembre de la même année », précise Violaine Blétry-de Montmollin. Les nouvelles autorités communales seront quant à elles chargées de mettre en œuvre la convention de fusion et notamment l'application du coefficient fiscal choisi à 65 points pour l'ensemble du territoire. Un nouvel outil de démocratie de proximité verra le jour: un service des quartiers sera créé afin de mettre sur pied des assemblées citoyennes où la population pourra exprimer ses préoccupations. La fusion permettra d'apporter une légère brise d'innovation en matière de démocratie et une bouffée d'enthousiasme aux administrations et aux collaborateurs qui composeront désormais avec des frontières communales élargies.

ntières. Cette fusion est une première dans une ville n'avait unir avec de petites et un signal fort qui amique et l'organism. Cela permettra ncer de nouveaux on dans le haut du de la Ville du Locle ne des Brenets qui réflexions en vue pprochement. Cette permettre d'insuffler

un élan positif aux réformes cantonales en cours et de profiler notre région de manière compétitive face aux cantons voisins notamment. Par ailleurs, les habitants de la nouvelle commune seront directement impliqués dans la vie locale par le biais des assemblées citoyennes, qui leur permettront d'exprimer leurs préoccupations.

Sur quels chiffres table le budget prévisionnel de la nouvelle commune?

Le budget prévisionnel a été revu en fonction des éléments connus aujourd'hui, sur la base des planifications financières de chacune des quatre communes. Pour 2021, les estimations font état d'un bénéfice de 203'000 francs pour 308,9 millions de charges. Le montant des investissements nets à la planification pour 2021 sera de 33,4 millions de francs. A noter que le taux d'autofinancement devra être arrêté par le règlement sur les finances de la nouvelle commune.

Tous ces chiffres devront encore faire l'objet d'analyses, et seront affinés dans le cadre des travaux des deux années à venir. Il s'agira principalement d'établir des priorités pour chacune des communes. Ce qui ressort des travaux effectués cet été, c'est qu'ensemble nous avons la capacité de financement pour assumer les investissements planifiés dans chacune des quatre communes, y compris la salle triple de gymnastique à Peseux dont nous avons tous besoin.

Dans les faits, des changements doivent-ils intervenir dans l'implantation des services communaux?

Les bureaux communaux resteront dans chaque commune et offriront à la population encore de meilleurs services de proximité. Après avoir adapté la convention de fusion à la réalité actuelle, les autorités communales des quatre communes établiront un cadre de travail commun. Des groupes de travail spécifiques et des ateliers thématiques seront mis sur pied. (ak)



Tribune politique

L'actualité de la Ville sous la loupe des

Jérôme C. Bueche
(groupe PLR)

Culture pub... ou presque !

Lors de sa séance du 29 octobre dernier, le Conseil général a été appelé à traiter d'une motion socialiste demandant l'interdiction de l'affichage publicitaire à vocation commerciale sur le territoire communal. Et voilà, une interdiction supplémentaire! Parce que le slogan « Il est interdit d'interdire », largement scandé il y a exactement 50 ans par le même mouvement politique, semble avoir été oublié.

Reprenons les choses calmement et dans l'ordre. Selon les motionnaires, la publicité est mauvaise, et ce pour 3 raisons; d'abord, elle constitue une « pollution visuelle » dans notre ville. Ensuite, elle influence négativement les consommateurs, notamment en favorisant l'endettement des jeunes. Finalement, elle « gêne » la mobilité dans les zones piétonnes. Le PS propose donc d'interdire la publicité commerciale, mais reste favorable à la publicité culturelle ou politique.



La première question que l'on peut donc se poser est la limite entre publicité commerciale ou culturelle. Une affiche pour se prendre 140 décibels à la Case à chocs serait donc bienvenue, contrairement à celle qui nous propose de manger un carré de choc. Soit, mais que se passera-t-il lorsque le Cirque Knie arrivera en ville? Peut-on encore estimer que cette entreprise est un vecteur de culture ou qu'elle suit plutôt un but commercial? Il serait dommageable de devoir créer une place de « délégué à la publicité sur l'espace communal »

grassement rémunérée pour régler ce genre de problèmes.

Concernant la gêne ou la pollution visuelle générée, le groupe PLR estime que nous sommes très loin ici des excès qui, en France notamment, ont suscité des lois antipub. Il est vrai que toutes les campagnes de publicité ne méritent pas de figurer dans la fameuse émission « Culture Pub ». On peut regretter le manque d'imagination de telle ou telle marque, mais considérer l'ensemble de la publicité commerciale comme une pollution visuelle semble exagéré.

Finalement, insinuer que l'interdiction de l'affichage permettra de réduire le consumérisme ou l'endettement des jeunes fait preuve d'une naïveté coupable. D'une part, la publicité est visible partout. Sur Internet, les réseaux sociaux, dans la presse écrite (même le sérieux « Vivre la Ville »), à la télévision et dans notre stade fétiche, propriété de la Ville. La tribune C porte le nom d'une entreprise active dans les ressources humaines et un secteur celui d'un opérateur téléphonique. Faudra-t-il les débaptiser et ainsi faire perdre une

« Insinuer que l'interdiction de l'affichage permettra de réduire le consumérisme ou l'endettement des jeunes fait preuve d'une naïveté coupable. »

ressource financière importante pour notre club?

Car oui, la publicité rapporte de l'argent, également à la Ville. Pour être efficace, c'est l'ensemble de la publicité sur tous les supports qui devrait être supprimée. C'est même le but avoué par le représentant de la gauche de la gauche lors de la séance du 29 octobre.

Sous de faux airs de protection du consommateur, cette motion fait preuve d'un autoritarisme rare sous nos latitudes. Les citoyens n'ont pas besoin d'être protégés contre les méchantes marques par une minorité de soi-disant bien-pensants, les citoyens ont besoin d'être informés. À eux de se faire leur propre opinion de manière libre et responsable.

Timothée Hunkeler
(groupe socialiste)

Des infrastructures sportives pour un rayonnement fort



La Ville de Neuchâtel possède un parc d'infrastructures sportives relativement fourni, 2 stades et 7 terrains de football, une vingtaine de salles de gymnastique et 17 places de sport de quartier. Ces infrastructures, souvent onéreuses, peu porteuses de plus-value économique directe, sont pourtant indispensables à bien des égards.

Au-delà des bienfaits reconnus de l'activité sportive sur la santé en général, qu'elle soit physique ou mentale, le sport est un vecteur incontournable de la cohésion sociale et de l'intégration. Les cours de gym durant la scolarité obligatoire permettent, pendant deux à trois heures par semaine, une mixité de genre ou de classe sociale. Offrant ainsi aux jeunes neuchâtelois-e-s la possibilité de côtoyer des camarades autrement que lors d'un cours de mathématiques ou de français.

Les associations et clubs de sports de la ville, et plus largement de toute la région, bénéficient également des infrastructures construites par la Ville. Profitant souvent de prix préférentiels sur la location des infrastructures, ils offrent la possibilité aux jeunes et moins jeunes de se défouler dans des conditions optimales. La vie associative autour des clubs de sport permet également de tisser des liens sociaux importants, durant les heures de sport comme lors des activités annexes. Bon nombre de nouveaux citoyens de la commune créent leur réseau social grâce et autour des activités sportives.

Les infrastructures sportives de la commune permettent également

de faire rayonner notre ville au-delà des frontières cantonales et même nationales, avec des retombées économiques indirectes pas inintéressantes.

« Les infrastructures sportives de la commune permettent de faire rayonner notre ville au-delà des frontières cantonales et même nationales, avec des retombées économiques intéressantes. »

Bon nombre de clubs de la ville organisent régulièrement des compétitions pour leurs équipes, souvent au niveau cantonal ou régional, parfois national. Mais il arrive qu'un comité téméraire se lance dans une aventure de plus grande ampleur. Ainsi le nom de Neuchâtel est véhiculé hors de nos frontières depuis quelques années grâce aux épopées européennes du NUC. De même, cet automne, un tournoi international de unihockey s'est déroulé dans la salle de la Riveraine. Organisé par le club de Corcelles-Cormondèche, cette manifestation

a attiré plus de 3'000 spectateurs le temps d'un weekend. Les 200 sportives suisses, tchèques, suédoises et finlandaises présentes ont toutes été logées dans des établissements de la ville et du canton, générant quelques retombées économiques durant une période peu touristique.

En 2019, la ville vivra deux événements d'importance planétaire: les championnats du monde juniors de patinage synchronisé au mois de mars et les championnats du monde féminins de unihockey en décembre.

« Les associations et clubs de sports de la ville, et plus largement de toute la région, bénéficient également des infrastructures construites par la Ville. »

Ces événements feront rayonner notre commune loin à la ronde grâce aux investissements consentis par le passé! Et au vu du charme de notre cité, il est fort probable que de nombreux spectateurs se transforment en simples touristes dans les années à venir...

groupes du Conseil général

Sylvie Hofer-Carbonnier
(groupe Vert'libéraux-PDC)

Vive la nouvelle commune de Neuchâtel!

Dans la vie politique, on se bat pour défendre des idées. Parfois on perd. Parfois on gagne. Démocratie oblige, il faut accepter les défaites, même quand elles nous paraissent injustes et, surtout, quand une décision prise nous semble contraire à l'intérêt de la population.

Il s'agit dès lors de savourer d'autant plus les victoires, comme nous, les Vert'libéraux, l'avons fait dimanche passé. D'abord avec la décision des Suisses de rejeter très nettement l'initiative dite «pour l'autodétermination». Il s'agissait d'une attaque à la sécurité juridique pour nos entreprises et aux engagements internationaux pris. Comme l'a déclaré l'un de nos élus au Conseil national, le refus de cette initiative isolationniste est un signal fort en faveur d'une Suisse ouverte et connectée au monde.

Nous nous sommes tout autant félicités du oui des citoyens de Peseux



à la fusion avec Corcelles-Cormondrèche, Neuchâtel et Valangin. Ces quatre communes, à partir de 2021, n'en feront plus qu'une et partageront donc le même destin. Quelle bonne nouvelle!

Au passage, vous nous pardonneriez cette fois de nous laisser aller à une pointe d'autosatisfaction: vous ne le savez peut-être pas, mais le Conseil général de Peseux compte huit vert'libéraux dans ses rangs, qui ont joué un rôle majeur – aux côtés des autres parti-

sans de la fusion – lors de la campagne qui a précédé la votation de dimanche passé, à l'image de Mireille Tissot-Daguet, la jeune Subiéreuse qui a coprésidé avec un engagement sans faille le comité de soutien.

Il y a également un vert'libéral au sein du Conseil communal de Peseux, dont la majorité n'a hélas pas brillé par une attitude très constructive durant la campagne. Malgré cela, «notre» élu Philipp Niedermann, minoritaire, a quant à lui parfaitement respecté ce

« Cette fusion en annonce peut-être d'autres, et donc une encore plus grande, et plus forte, agglomération neuchâteloise. C'est notre souhait. »

principe essentiel de la vie politique de notre pays: la collégialité, malgré des sentiments opposés en l'espèce à ceux de ses collègues.

La nouvelle commune de Neuchâtel comptera 45'000 habitantes et habitants. Pour autant, elle restera proche de toute la population, qu'elle vive à Valangin, à Corcelles, à Cormondrèche, à Peseux, à Chaumont, à La Coudre, à Monruz ou à Serrières. Conformément aux engagements pris pendant la campagne, nous veillerons à ce que le nouveau Neuchâtel soit inclusif et préserve l'identité de toutes ses composantes, notamment celle des anciennes communes.

Cette fusion donnera un réel élan. La nouvelle commune, grâce à son tissu socio-économique dynamique, ses finances saines, ses projets d'investissements futurs et sa position renforcée au niveau national, pourra en effet jouer un rôle de moteur pour le développement du canton dans son ensemble.

Et puis enfin, cette fusion en annonce peut-être d'autres, et donc une encore plus grande – et plus forte – agglomération neuchâteloise. C'est notre souhait. Mais commençons par donner du temps au temps et, tous ensemble, préparons le mieux possible la naissance officielle de la nouvelle commune.

Dimitri Paratte
(groupe PopVertSol)

RFFA et austérité: quelle fiscalité?



Coupes budgétaires, austérité, projections angoissantes, la saison des budgets est manifestement de retour. L'accalmie est là, avec des budgets qui sont presque à l'équilibre, mais nous ne devons pas oublier la tempête de coupes qui nous a déjà frappés et

qui touche chacun et chacune: avec RFFA, le pire est encore à venir.

L'école secondaire est en miette et le nombre d'enfants par classe n'a jamais été aussi élevé depuis des décennies. Le système de classes à niveaux provoque l'accumulation dramatique des discriminations pour les élèves qui ne peuvent pas être aidés par leur parents. Le nombre de bénéficiaires des subsides LAMal a été réduit d'un quart. Notre école de musique professionnelle a été fermée d'autorité, malgré une initiative populaire en cours. Les écoles professionnelles deviennent hors de prix pour pousser les enfants à choisir pour des raisons financières des apprentissages en entreprises.

La situation la plus alarmante et insoutenable se situe sans doute dans nos orphelinats et autres fondations destinées aux enfants en grande difficulté familiale. La suppression systématique de places d'accueil pour les enfants, planifiée sans véritable alternative en place, fait de notre canton un enfer pour ces enfants dont les parents ne peuvent plus assurer la protection. C'est une honte et ça reflète une fois de plus la dépossession du

politique face à la comptabilité néolibérale.

Ces coupes soulèvent à chaque fois la question fondamentale de la répartition des

« L'équilibre purement financier est un indicateur orienté vers les intérêts des dominants, des grands patrons et des propriétaires. »

richesses. Une comptabilité des prestations et des prélèvements est la seule qui illustre la réalité de la collectivité qui existe pour les tâches qu'on décide de lui confier. L'équilibre purement financier est un indicateur orienté vers les intérêts des dominants, des grands patrons et des propriétaires. Les attaques contre le niveau de vie – contre le «pouvoir d'achat» – de la majorité faite de salarié-e-s, de retraité-e-s, d'étudiant-e-s et d'enfants vont recommencer de plus bel avec la réforme fiscale RFFA. La contre-réforme fiscale transforme le système de

statuts spéciaux – iniques et largement utilisés à Neuchâtel – en un système compliqué de déductions sur les bénéfices qui opérera un transfert de la collectivité vers les entreprises. Cela renforcera la Suisse comme paradis fiscal pour multinationales.

Cette obscure réforme aura des effets dramatiques sur les finances publiques fédérales, cantonales et communales, près de 4 milliards de prestations qui devront disparaître ou être financées autrement. A Schwytz on augmente les impôts des personnes physiques, à Lucerne on renvoie les enfants à la maison pour une semaine de vacances non-payées de plus pour

« Cela renforcera la Suisse comme paradis fiscal pour multinationales. »

les enseignant-e-s. Pire: la réforme accentuera encore la sous-enchère fiscale entre les cantons qui se lancent dans un concours d'austérité qui frappe tout le monde.

Ateliers Cyberthé

Guichet unique et Clic & Tax: tous savoir!

Le prochain atelier thématique Cyberthé permettra aux seniors, le 5 décembre prochain, de découvrir les démarches administratives qu'ils peuvent effectuer depuis la maison, grâce au Guichet unique et au logiciel Clic & Tax. Comment participer aux votations via internet? Comment déplacer un rendez-vous au SCAN? Comment remplir sa déclaration d'impôts sur Clic & Tax? Ces questions, et beaucoup d'autres, seront abordées lors de la présentation de Danilo Rota, du Service informatique de l'entité neuchâteloise (SIEN).

Destinés aux seniors qui souhaitent consolider leurs connaissances informatiques, les Ateliers Cyberthé se déclinent de manière hebdomadaire, accompagnés par un groupe de jeunes participants du Semestre de motivation, mais aussi, un mercredi par mois, sous forme d'atelier thématique. Lieu: Semo, Tivoli 28. Horaire: de 14h à 16h. Prix: 6 francs. Pré-requis: connaissances de base d'Internet. Contact et préinscription (souhaitée): Mélanie Stadelmann, Pro Senectute Arc jurassien, 032 886 83 39. Ateliers à venir: 9 janvier: gérer un budget familial ou des listes de coordonnées grâce à Excel. 6 février: comment optimiser son PC à ses habitudes de travail.

Soirée d'échanges

Des apéros récits de vie

Pour ses cinq ans, le collectif DIRE se transforme en association et repart sur les routes avec «Aperos récits de vie: les âges de la vie». Des rencontres informelles où, sur la base de textes recueillis ou d'auteurs, les participant-e-s seront invité-e-s à (se) dire, échanger, écouter et partager quelques souvenirs et réflexions. Après Lausanne, la caravane sera à Neuchâtel ce mercredi 28 novembre pour aborder l'enfance, en collaboration avec les Archives de la vie ordinaire (AVO). Les étapes suivantes seront pour 2019, avec Saignelégier (l'adolescence) le 23 janvier, Fribourg (l'âge adulte) le 18 février et Yverdon-les-Bains (la vieillesse) le 20 mars. C'est pour glaner ces récits, et surtout permettre de les raconter, qu'une soirée est dédiée à ces souvenirs qui ont fait de nous ce que nous sommes. A Neuchâtel, de 19h à 21h au café de l'Aubier (rue du Château 1).

La Ville officielle

Le 2 décembre, une culture accessible à tous

Journée « sans barrière » au Laténium



Le Laténium est l'un des premiers porteurs du label «Culture inclusive» en Suisse romande. • Photo: Quentin Bacchus

Le dimanche 2 décembre, à la veille de la journée internationale des personnes handicapées, Forum Handicap Neuchâtel et le Laténium organisent des ateliers et des visites pour tous, en collaboration avec des personnes en situation de handicap. Cette journée a pour but de promouvoir une culture accessible à tous en faisant tomber les barrières et en invitant les personnes concernées à collaborer avec les institutions muséales.

Le Laténium s'engage pour une culture inclusive sans barrière, accessible à toutes et tous, c'est pourquoi il propose une journée durant laquelle les ateliers et les visites sont gratuites et conçues pour accueillir un public diversifié. L'accès au musée est aménagé pour les personnes à mobilité réduite et toute personne désireuse de participer sera accueillie en fonction de ses besoins. L'objectif est de donner la parole aux personnes en situation de handicap, de leur permettre de s'approprier les espaces culturels et de construire ensemble un monde culturel plus équitable et ce de façon durable.

Au cours de la journée, les activités seront riches et variées. Le Laténium proposera deux ateliers de création de bijoux néolithiques pour tout public et personnes en situation de handicap visuel. Cet atelier se concentre sur le toucher de diverses matières et sur la création manuelle. Deux visites guidées de l'exposition temporaire «Ours» seront menées en langue des signes. Au programme également deux visites des experts singuliers et co-auteurs du «Guide du Laténium en langue facile» qui guideront le public au travers des expositions permanentes du musée. Toute la journée, un stand d'information tenu par Forum Handicap invitera au dialogue et à l'échange.

« Battle Chasselas et Raclette » à Lausanne

Un chasselas qui a su charmer

Le Charmeur 2017 de la Cave des Lauriers, Jungo et Fellmann à Cressier, a remporté le prix du jury lors de la Battle «Chasselas et Raclette» organisée la semaine dernière par Lausanne à Table. Quatre Villes du Goût se sont affrontées dans cette joute amicale: Sion, Lausanne, Genève et Neuchâtel. Tous les autres prix reviennent à Sion (prix du jury pour la meilleure raclette et prix du public pour le meilleur vin et la meilleure raclette).

La formule: déguster une raclette et un verre de chasselas de quatre régions différentes, en plein air, dans un espace atypique et convivial, mais aussi, donner son avis sur le meilleur vin et sur la meilleure raclette. Vu le succès de cette première édition, cette Battle amicale devrait connaître une deuxième édition en Valais au printemps 2019.

Week-end de l'Antarctique

Speed-dating glacé au Muséum

Pour aborder les premiers frimas avec le sourire, entre amis ou famille, lors de conférences ou sur la piste de danse, le Muséum a préparé un week-end de l'Antarctique exceptionnel le week-end du 1^{er} et 2 décembre.

Le samedi soir 1^{er} décembre (18h-02h), Journée mondiale de l'Antarctique, les visiteurs pourront débiter la soirée de manière originale par un speed-dating glacé avec des chercheurs polaires (sur inscription: info.museum@unine.ch). La suite de la soirée, pilotée par le WAJ (Watt Air Jump) prendra place à l'extérieur sous la forme d'une silent doudoune.

La programmation du dimanche (10h-18h) fait la part belle aux activités pour les enfants: conférence sur le changement climatique adaptée au jeune public, ateliers et même contact téléphonique avec un équipage en hivernage polaire! Visite guidée spéciale «pôle sud» et projection du film «La glace et le ciel» de Luc Jaquet complètent la journée.

Livre pour enfants

La collection de petits romans «Enquête au Muséum» porte par ailleurs sur les musées de sciences et les lieux de savoirs naturalistes et est destinée à de jeunes lecteurs (8/11 ans). Elle vise à leur donner le goût de la lecture à partir d'aventures qui leur présentent le monde des musées vu par les coulisses, et mettant en scène l'importance des missions et des collections de ces établissements. Le dernier volume, intitulé «L'ombre du croque-mitaine» a pour cadre le Muséum d'histoire naturelle de Neuchâtel. Son auteure, Laurence Talairach, a passé plusieurs jours à Neuchâtel et a sillonné le bâtiment et les collections en compagnie des conservateurs. Le résultat n'en est que plus véridique... et l'enquête plus palpitante. Le livre est à la boutique du Muséum au prix de 7 francs.



Commerces en fête

Les dates des nocturnes

Les commerces seront ouverts avant les fêtes selon les horaires ci-dessous. Retrouvez-les, ainsi que tout le programme des animations de fin d'année, sur notre site internet, www.neuchatel-ville.ch/noel, ou sur le site de Neuchâtel-Centre (www.neuchatelcentre.ch).
 - Jeudi 13 décembre, jusqu'à 20h
 - Vendredi 14 décembre, jusqu'à 20h
 - Jeudi 20 décembre, jusqu'à 20h
 - Vendredi 21 décembre, jusqu'à 20h
 - Dimanche 23 décembre, de 10h à 17h



Château de Valangin

Conférence sur les sorcières

C'est à un mercredi de l'histoire décentralisé que nous convie la Société d'histoire et d'archéologie neuchâteloise mercredi 5 décembre prochain à 18h30: c'est au Château de Valangin, en effet qu'Olivier Silberstein, historien médiéviste et doctorant à l'UniNE, se demandera «Pourquoi la sorcière était-elle une femme?», s'interrogeant sur le fantasme et l'imaginaire de la sorcellerie dans le comté de Neuchâtel aux XV^e et XVI^e siècles.

Ce cycle de conférence s'adresse aux curieux-ses d'histoire ou passionné-e-s de toujours et visent à nourrir l'échange et la connaissance et du passé. Elles sont suivies d'un verre de l'amitié. Entrée libre.

Marché

Dates spéciales pour les fêtes

En raison des fêtes de fin d'année (Noël et Nouvel An), le marché du mardi 25 décembre est déplacé au lundi 24 décembre. Le marché du mardi 1^{er} janvier 2019 est quant à lui supprimé.

La Ville officielle

S.A. Immobilière des Patinoires du Littoral

Convocation

L'Assemblée générale ordinaire des actionnaires se tiendra

mardi 18 décembre 2018 à 18h00,

à la salle du Conseil général, rue Haute 20 à Colombier.

Ordre du jour:

1. Liste des présences (art. 23 des statuts) / quorum (art. 21 des statuts) / désignation des scrutateurs (art. 23 des statuts).
2. Procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires du 12 décembre 2017. Proposition du Conseil d'administration: acceptation.
3. Rapport de gestion du Conseil d'administration relatif à l'exercice 2017/2018.
4. Rapport de l'organe de révision.
5. Discussion
6. Votation sur la conclusion de ces rapports
- 6.1. Approbation du rapport annuel de l'exercice 2017/2018
Proposition du Conseil d'administration: le rapport annuel 2017/2018 est approuvé.
- 6.2. Approbation des comptes annuels de l'exercice 2017/2018
Proposition du Conseil d'admini-

nistration: les comptes annuels présentant un bénéfice de 170'837 francs sont approuvés.

Proposition du Conseil d'administration: le résultat reporté se présente comme suit:

Perte reporté -235'995 francs
 Bénéfice résultant du bilan au 30 juin 2018 170'837 francs
 Report à nouveau -65'159 francs

- 6.3. Décharge aux membres du Conseil d'administration
Proposition: les membres du Conseil d'administration reçoivent décharge pour l'exercice 2017/2018.
7. Nomination d'un administrateur
Démission de M. Antonio Peluso, représentant des communes de l'Est.
8. Divers

Le Conseil d'administration

Les actionnaires peuvent prendre connaissance, au siège de la société, Faubourg de l'Hôpital 2, Direction des Finances de la Ville de Neuchâtel, du compte de pertes et profits, du bilan, du rapport de gestion, ainsi que du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 12 décembre 2017. Le contrôle des cartes d'admission à l'Assemblée se fera à partir de 17h30 pour se terminer à 17h45.

Citoyenneté et migration au cœur d'un débat

Le Campus pour la démocratie à Neuchâtel

Le Campus pour la démocratie est la plateforme nationale qui vise à relier les acteurs et rendre visibles les exemples de bonnes pratiques dans les domaines de l'éducation à la citoyenneté et la participation politique. Il a notamment pour mission d'organiser un événement de networking dans chaque canton suisse.

Le mercredi 5 décembre prochain à 17h30, il organise à Neuchâtel son deuxième événement en Suisse romande. Il s'est associé à l'Université de Neuchâtel pour proposer une soirée informative et de débat sur les enjeux de la citoyenneté dans un contexte migratoire.

Comment favoriser la participation citoyenne des personnes d'origine migratoire? Comment faire en sorte que les intérêts de cette population soient davantage représentés dans les décisions politiques? Quels sont les outils et les méthodes appropriées pour renforcer l'inclusion des personnes sans passeport suisse dans la vie publique? Quels sont les obstacles pour consolider les pratiques démocratiques en Suisse?

L'événement est gratuit mais le nombre de places est limité, inscriptions à l'adresse www.campusdemocratie.ch/fr/events. Lieu: Université de Neuchâtel, rue A.-L. Breguet 2, Grand Auditoire R. 110.

Echos

■ Dimanche 25 novembre, M^{me} Anne-Françoise Loup, directrice de la santé, a représenté les Autorités communales lors du 25^e anniversaire de Médecins du Monde au Théâtre du Passage à Neuchâtel.

■ Le Conseil communal a adressé récemment ses vœux et félicitations à M^{mes} et MM. Madeleine et Francis Bonny-Bardet à l'occasion de leur 50^e anniversaire de mariage, à May et François Mayer-Bippus à l'occasion de leur 55^e anniversaire de mariage.

A découvrir au Péristyle

Matière grise, expo sur le réemploi

Consommer «plus de matière grise» pour consommer «moins de matières premières»: c'est l'un des enjeux de l'exposition «Matière grise», qui sera présentée au Péristyle de l'Hôtel de Ville du 4 au 15 décembre prochain par l'association Salza, en partenariat avec l'association Habitat Durable. Elle montre 75 projets d'architecture illustrant le potentiel du réemploi et la possibilité d'une seconde vie pour des matériaux usés dans tous les lots du bâtiment.

Ainsi, dans le Massachusetts, les portiques d'un viaduc autoroutier structurent une villa; à Madrid, les tuiles d'hier cloisonnent et transforment un lieu culturel d'avant-garde; à Bali, des centaines de fenêtres à claire-voie habillent un hôtel; même le futur siège du Conseil européen à Bruxelles se pare d'une façade composée de 3'000 fenêtres récupérées...

Créée à Paris

«Le réemploi ouvre un immense catalogue de possibles: bétons préfabriqués, pilotis maritimes, traverses de chemin de fer, enrouleurs de câble, plaques de plâtre rejoignent les déchets du quotidien pour devenir fondation, parement, isolant acoustique, structure, façades», notent encore les auteurs de l'exposition, créée par le Pavillon de l'Arsenal de la Ville de Paris. L'association Salza, affiliée à la plateforme du même nom, a été créée quant à elle par Olivier de Perrot Architecture avec le soutien de l'Office fédéral de l'environnement.

Le vernissage aura lieu le 5 décembre à 18h. Une table ronde se tiendra le lendemain au Club 44, à La Chaux-de-Fonds, sur le thème de l'économie circulaire. Des visites guidées peuvent être organisées sur demande à info@salza.ch.



Semaine du 28 novembre au 4 décembre 2018

Trois sorties cinéma



Genesis 2.0

Dans ce documentaire cosigné avec un jeune cinéaste sibérien, le réalisateur suisse Christian Frei nous emmène dans les îles lointaines et inhospitalières de Nouvelle-Sibérie, à la rencontre de chasseurs qui prospectent le sol pour y dénicher des défenses

de mammouths, libérées des glaces par le réchauffement climatique. Des trouvailles dont s'emparent des généticiens, pour tenter de ramener à la vie cet animal préhistorique. | Apollo

Mauvaises herbes

Waël (Kheiron), un ancien enfant des rues, vit de petites arnaques qu'il échafaude avec la complicité de Monique (Catherine Deneuve), une vieille dame à la retraite qui tient visiblement beaucoup à lui. Surpris par Victor (André Dussoier), une vieille connaissance, le duo est forcé d'accepter un job bénévole dans une association qui s'occupe de jeunes en exclusion scolaire. De cette rencontre explosive entre « mauvaises herbes » va naître un véritable miracle. | Bio



Casse-noisettes et les quatre royaumes

La veille de Noël, la jeune Clara (Mackenzie Foy) reçoit en cadeau un mystérieux coffret, pour se retrouver plongée dans un univers parallèle abritant les royaumes des Flocons de neige, des Fleurs, des Délices, mais

aussi celui de Mère Gigogne, un véritable tyran que la jeune fille va devoir affronter afin de récupérer une précieuse clé dérobée par une bande de souris... Une production des studios Disney, qui revisite le conte à l'origine de Casse-noisettes, le célèbre ballet de Tchaïkovski. | Apollo

Horaires et programmes détaillés de tous les films sur www.cinepel.ch et www.cineminimum.ch



Impressum

Éditeur: Ville de Neuchâtel, Conseil communal

Responsable: Françoise Kuenzi, cheffe du Service de la communication et de l'information

Rédaction: Aline Botteron, Anne Kybourg, Emmanuel Gehrig

Illustration: Stefano Iori, photographe

Secrétariat: Nathalie Ménétyr

Contact: Téléphone: 032 717 77 09 • E-mail: bulletinofficiel@ne.ch

Internet: www.neuchatelville.ch ou www.issuu.com/villedeneuchatel

Mise en page: Geneviève Stauffer

Impression et publicité: Imprimerie Messeiller S.A., Neuchâtel

Téléphone: 032 725 12 96, 079 383 74 15

Tirage: 23'500 exemplaires

Vous n'avez pas reçu le Vivre la ville cette semaine? Veuillez en informer le Bureau d'adresses de Neuchâtel SA, par le biais de l'adresse électronique distribution@ban.ch ou par téléphone au 032 755 70 00. Vous pouvez aussi le consulter ou le télécharger sur www.neuchatelville.ch.

Merci de votre collaboration!



Agenda pratique



Services d'urgence

Police: 117.

Service du feu: 118.

Urgences santé et ambulance: 144.

Hôpital Pourtalès et Maternité:

N° principal: tél. 032 713 30 00.

Urgences adultes: tél. 032 713 33 00.

Urgences pédiatriques: hotline 24h/24, 365 j/365, tél. 032 713 38 48.

Hôpital de la Providence:

tél. 032 720 30 30.

Viteos SA – électricité, eau, gaz (numéro général et urgences), tél. 032 886 00 00.

Centre d'urgences psychiatriques (CUP) – 24h/24, 365 j/365, tél. 032 755 15 15.

Services publics

Bibliothèque publique et universitaire (Collège latin), *Lecture publique*, lu, me et ve de 12h à 19h, ma et je de 10h à 19h, sa de 10h à 16h. Tél. 032 717 73 20; Tél. 032 717 73 02.

Bibliothèque-ludothèque Pestalozzi (fbg du Lac 1) (jusqu'à 16 ans): *bibliothèque*, ma au ve de 10h à 12h et 14h à 18h, sa de 9h à 12h. *Ludothèque*, ma et je de 14h à 18h. Tél. 032 725 10 00.

Patinoires du Littoral: Ouverture au public: du 28.11 au 02.12, me, patinage de 9h à 11h30 et de 13h45 à 16h15; je et ve, patinage de 9h à 11h30 et de 13h45 à 15h45; sa, matin fermé, patinage de 13h45 à 16h30; di, patinage de 10h à 11h45 et de 13h45 à 16h30, hockey de 12h à 13h30.

Piscines du Nid-du-Crô: Ouverture au public: Piscines intérieures du lundi au jeudi de 8h à 22h, vendredi de 8h à 19h30, samedi de 8h à 18h30, dimanche de 9h à 19h. Tél. 032 717 85 00, www.lessports.ch.

Boutique d'information sociale (rue St-Maurice 4), pour toutes questions à caractère social. Ouverture du lu au ve de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h. Tél. 032 717 74 10, e-mail: service.social.neuchatelville@ne.ch.

Centre de santé sexuelle - planning familial (rue St-Maurice 4), pour toutes questions relatives aux domaines de la sexualité, de la vie affective et de la procréation. Permanence lu, ma, me de 13h à 18h, je de 17h à 19h et ve de 14h à 18h. Tél. 032 717 74 35, e-mail: sante.sexuelle.ne@ne.ch.

Contrôle des habitants (rue de l'Hôtel-de-Ville 1), pour enregistrer vos arrivées, départ, déménagement, établir une pièce d'identité, un permis de séjour ou diverses attestations. Ouverture: lu 8h30 à 12h - 13h30 à 17h, ma 7h30 à 12h - ap-midi fermé, me 8h30 à 12h - 13h30 à 17h, je 8h30 à 12h - 13h30 à 18h, ve 8h30 à 15h non stop. Tél. 032 717 72 20, e-mail: cdh.vdn@ne.ch.

État civil (rue de l'Hôtel-de-Ville 1), pour enregistrer tout changement d'état civil, statut personnel et familial, noms, droits de cité cantonal et communal, ainsi que sa nationalité. Ouverture du lu au ve de 8h30 à 12h, sauf ma dès 7h30, ou sur rendez-vous. Tél. 032 717 72 10, e-mail: ec.vdn@ne.ch.

Service communal de la sécurité (fbg de l'Hôpital 6), pour toutes questions relatives aux objets trouvés, parcage en ville, domaine public, propriétaire de chien, proximité et secteurs, places dans les

ports, réception ouverte du lu au ve de 7h à 19h et sa de 7h à 15h. **Nouveau numéro de tél. 032 717 70 70.** De nombreuses prestations sont disponibles en ligne: www.neuchatelville.ch/securite.

Pharmacie d'office

La pharmacie de la Gare est ouverte tous les jours jusqu'à 20h30. Après 20h30, le numéro du service d'urgence N° 0848 134 134 communique les coordonnées du pharmacien de garde atteignable pour les ordonnances urgentes soumises à la taxe de nuit.

NOMAD

maintien à domicile

Vous avez besoin d'aide et de soins à domicile pour vous-même ou un proche? Vous cherchez des informations? Adressez-vous au service d'Accueil, Liaison et Orientation de NOMAD (alo.nomad): T. +41 32 886 88 88, - jours ouvrables: 8h à 12h / 13h à 19h - samedi de 9h30 à 12h / 13h à 17h30. Informations complémentaires sur: www.nomad-ne.ch.

Permanence médicale

En cas d'absence du médecin traitant ou du dentiste, composer le N° **0848 134 134**.

Les services religieux

Cultes des samedi 1^{er} et dimanche 2 décembre – Avent 1

Collégiale, di 02.12, 18h, culte du soir avec sainte cène.

Temple du Bas, je 29.11, 10h, méditation, salle du refuge; di 02.12, 10h, culte paroissial, répétition des chants à 9h, école du dimanche et vente de fruits TerrEspoir.

Ermitage, chapelle ouverte tous les jours de 9h à 19h, pour le recueillement.

Valangines, di 02.12, 11h45, culte avec Présence Afrique chrétienne.

Hôpital Pourtalès, 10h, célébration animée par l'équipe œcuménique d'aumônerie de l'hôpital les 1^{er} et 3^e dimanches du mois.

Eglise catholique romaine

Basilique Notre-Dame, sa 01.12, 11h, sacrement du pardon, 17h, messe en portugais; di 02.12, 10h et 18h, messes.

Vauseyon, église Saint-Nicolas, pas de messe.

Serrières, église Saint-Marc, sa 01.12, 17h, messe; di 02.12, 10h15, messe en italien.

La Coudre, église Saint-Norbert, sa 01.12, 18h30, messe; di 02.12, 17h, messe en latin.

Chapelle de la Providence, les 2^e, 3^e, 4^e dimanches du mois à 11h30, messe en polonais; les 1^{er} et 3^e samedis du mois à 16h30, messe en croate.

Eglise catholique chrétienne

Eglise St-Pierre (rue de la Chapelle 7) à La Chaux-de-Fonds, di 02.12, 10h, célébration, 1^{er} di de l'Avent; me 05.12, 19h, prière œcuménique.

Eglise St-Jean-Baptiste (rue Emer-de-Vattel) à Neuchâtel, di 02.12, célébration à La Chaux-de-Fonds; me 05.12, prière œcuménique à La Chaux-de-Fonds.

Publicité



Cherche un physiothérapeute pour cabinet à reprendre

Nous cherchons un physiothérapeute indépendant ou souhaitant le devenir pour collaborer avec notre équipe pluridisciplinaire à thera pôle (www.therapole.ch) en centre-ville de Neuchâtel. De l'expérience et un intérêt pour la neurologie est souhaitée pour fournir des traitements auprès de patients cérébro-lésés (20-30%) dans le cadre d'un centre d'accueil de jour thérapeutique (www.actjn.ch).

Renseignements: Caroline Allemann ou Céline Thuler au 032 725 73 75 ou info@therapole.ch

A VENDRE – MARIN-LA TÈNE

PROMOTION LA RAMÉE



- Avec jardin et parking souterrain
- Haute Performance Energétique
- A 5 min. à pied des rives du lac

7 villas mitoyennes contemporaines à ossature bois

Dès Fr. 990'000.-

Naef Immobilier Neuchâtel

+41 32 737 27 55

courtage.ne@naef.ch - www.naef.ch



Une histoire écrite par Frédérique Jaccard-Bille
et illustrée par Marianne Schneeberger

Le sourire de la lune

Le sourire de la lune

C'est une histoire où deux enfants rêvent chacun du pays de l'autre. Grâce à la lune, qui est la même de tous les coins du monde et qui leur sourit, ils vont pouvoir se rencontrer et vivre leur rêve. En écrivant ce conte poétique, Frédérique Jaccard-Bille, musicienne, voulait jouer avec les mots comme d'une musique qui traverse le temps et l'espace pour relier les hommes entre eux. A l'image des contes. Les aquarelles de Marianne Schneeberger ont trouvé le ton juste pour illustrer ce voyage.

Format: 14,8 x 21 cm – 32 pages

Prix de vente: CHF 18.- / frais de port en sus

Bulletin de commande

Veuillez m'envoyer exemplaire(s) de l'ouvrage
(CHF 18.- / frais de port en sus)

Nom / prénom:

Adresse:

Code postal / Localité:

Date: Signature:

Talon à affranchir et à renvoyer à:

Boutique-Atelier Aquarelle à la carte, Marianne Schneeberger
Rte de Neuchâtel 20, 2088 Cressier

Il est également possible de commander les ouvrages par e-mail à:
marianne.creations@net2000.ch

 Carte blanche au photographe neuchâtelois David Perriard

Voyage au royaume des livres

De la majestueuse salle de lecture de la Bibliothèque publique et universitaire à la petite cave voûtée d'une bouquinerie, en passant par Bibliomonde, la multiculturelle, et les Archives de la Ville de Neuchâtel: le photographe neuchâtelois David Perriard nous emmène en balade dans sept des nombreuses bibliothèques et librairies de la ville, pour une plongée dans le monde des livres.

«Je ne suis pas moi-même un féroce lecteur, mais j'aime les beaux livres et je me sens bien dans les lieux qui y ont trait. Avec ces photos, j'avais envie de montrer la beauté d'une bibliothèque, d'une librairie, leur atmosphère et mettre en avant le bel objet qu'est le livre», explique ce photographe indépendant, qui travaille toujours par séries d'images. «Les séries permettent de jouer sur la notion de ressemblance et de différence. Une photo extraite de sa série n'est pas pertinente, alors que la série l'est, ou devrait l'être. Il y a pour moi une logique de travailler de cette manière».

Prises dans des lieux parfois méconnus du grand public, les sept photos de cette série ne datent pas toutes de la même période. «Cinq proviennent de mes archives. Parfois, je les consulte pour voir le chemin parcouru, et ces photos de livres m'ont sauté aux yeux», indique David Perriard. Ses bibliothèques préférées? «J'aime beaucoup l'atmosphère des Archives de la Ville, mais aussi celle la salle de lecture de la BPU. On se croirait chez Harry Potter».

Né en 1978 à Moutier, David Perriard a étudié la biologie et la sociologie à l'Université de Neuchâtel. A côté de ses projets personnels, il réalise divers mandats.



Le Cabinet d'Amateur et ses livres rares



La salle de lecture de la BPU



Bibliothèque personnelle de Friedrich Dürrenmatt (1921-1990), Centre Dürrenmatt de Neuchâtel



Bibliomonde, la multiculturelle



La librairie Payot



Les Archives de la Ville



La bibliothèque Pourtalès